

Études littéraires africaines

BLANCHAUD (Corinne), dir., *Classique ou francophone ? De la notion de classique appliquée aux oeuvres francophones*. Amiens : Encrage ; Cergy-Pontoise : Centre de recherche Textes et Francophonies, coll. CRTF, 2015, 141 p., index – ISBN 978-2-36058-058-3



Paul Dirkx

Numéro 41, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037811ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037811ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dirkx, P. (2016). Compte rendu de [BLANCHAUD (Corinne), dir., *Classique ou francophone ? De la notion de classique appliquée aux oeuvres francophones*. Amiens : Encrage ; Cergy-Pontoise : Centre de recherche Textes et Francophonies, coll. CRTF, 2015, 141 p., index – ISBN 978-2-36058-058-3]. *Études littéraires africaines*, (41), 171–174. <https://doi.org/10.7202/1037811ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2016

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

delà d'un plan linéaire. En faisant la synthèse de ses productions littéraires à la lumière de l'histoire de son pays, l'œuvre de Brink recoupe *La Douleur des mots* de sa compatriote Antjie Krogg, protéiforme et croisant les genres du témoignage autobiographique, de l'essai politique ou historique, de la forme épistolaire et des mémoires.

■ Yannick Martial NDONG NDONG

BLANCHAUD (CORINNE), DIR., *CLASSIQUE OU FRANCOPHONE ? DE LA NOTION DE CLASSIQUE APPLIQUÉE AUX ŒUVRES FRANCOPHONES*. AMIENS : ENCRAGE ; CERGY-PONTOISE : CENTRE DE RECHERCHE TEXTES ET FRANCOPHONIES, COLL. CRTF, 2015, 141 P., INDEX – ISBN 978-2-36058-058-3.

Corinne Blanchaud expose d'abord le postulat du livre : « [L]'appartenance de la notion de "classique" au domaine théorique et critique est une évidence. [...] L'acte d'écriture, l'écrivain au travail, n'ont en fait que peu à voir avec ce qui s'ensuit, la publication, la réception » (p. 8). Serait classique un texte dont les qualités intrinsèques, liées à « la réalité quotidienne » et à « la mémoire » de son auteur, suscitent en permanence (re)lectures et réécritures (p. 8-9). Il faut alors interroger les échelles de valeurs lectorielles qui, articulées à des institutions plus ou moins souples, sont aptes à modifier la notion de classique, voire à la détacher de la conception patrimoniale de la « littérature française ».

Les six chapitres qui suivent éclairent chacun un aspect de la (non-)classicisme des écrivains francophones. Violaine Houdart-Merot revient d'abord sur les différents sens de « classique » pour constater que, de nos jours, ce mot renvoie tantôt à un patrimoine digne d'être enseigné, tantôt à la capacité d'un texte à se survivre à lui-même, tantôt aux deux à la fois. Les corpus francophones bénéficient *a priori* de cet embrouillement. Certains éditeurs parviennent à contourner la triade nation-langue-littérature et à valoriser des « classiques francophones ». Ce point aurait pu être développé, en problématisant – c'est une faiblesse du livre – le qualificatif ambivalent « français » (qui désigne l'appartenance à une nation particulière et à une langue-culture universelle), dont les effets structurants massifs sont redoublés encore par l'adhésion tenace au couple « français » / « francophone ».

Rendant compte d'un cas emblématique de « demi-classique » (p. 55) – celui du Belge André Baillon qui, pour avoir l'étoffe d'un classique, n'a jamais réussi à sortir du purgatoire « francophone » –,

Laurent Demoulin rappelle les principes de construction de la valeur littéraire. Les signes et les critères de reconnaissance étant historiques et sociaux, la valeur échapperait à la science. Aussi l'auteur préfère-t-il établir des « critères d'accession au titre de classique, entendu ici dans le sens "écrivain passé à la postérité" » (p. 58). Du point de vue de l'importance quantitative de l'œuvre, de son originalité et de la vie de l'écrivain, Baillon donne entière satisfaction. Ce sont ses choix éditoriaux et sa position de « second couteau » (p. 66) qui l'empêchent de prétendre au titre de classique. Ce cas confirme ainsi « l'importance des déterminations sociologiques dans l'accession à la postérité » (p. 71). Certes, mais encore faudrait-il démontrer que « passer à la postérité » revient à « devenir classique ».

Lucie Joubert explore le classicisme des écrivaines francophones, en se demandant d'emblée : « Faut-il en rire ou en pleurer ? ». En effet, leurs textes sont toujours suspects d'être les exutoires d'un narcissisme peu favorable à transcender les frontières spatiales et temporelles. Ce sexisme littéraire rend le déficit de légitimité des écrivaines francophones plus lourd encore que celui de leurs pairs masculins. En tant qu'experte pour une collection de classiques québécois, l'auteure explique à quel point les choix des universitaires impliqués dans de telles entreprises reproduisent les partis pris de leurs équipes de recherche et d'enseignement.

Pour Paul Aron, « il n'y a pas de classiques » en Belgique francophone, ce qui serait dû au fait que l'enseignement n'y est « pas structuré de manière à produire des auteurs classiques » (p. 86). Le statut de classique y « est avant tout une question d'enseignement et de choix sociétaux », et les institutions littéraires « ne le créent pas » (p. 86-87). Se trouve ainsi exclue l'hypothèse, présente par exemple chez Alain Viala, de son engendrement inséparablement étatique et littéraire. Comme l'État, en France, a réussi à imposer une liste de modèles dans le cadre des « humanités classiques », faire « l'histoire des auteurs classiques en Belgique, c'est donc tenter de faire l'histoire des humanités classiques dans le pays, dans leur relation avec le pouvoir d'État » (p. 87). On ne comprend pas pourquoi la classicisation en Belgique devrait être rapportée aux succès d'un système pédagogique différent, différence que l'auteur souligne par ailleurs lui-même. En effet, l'État belge, qui s'est toujours interdit toute centralisation en la matière, qui ne s'est jamais armé d'instructions officielles, etc., n'a jamais non plus prescrit de classiques nationaux, titre qu'il a toujours réservé aux classiques français, même après 1970 et le début de la communautarisation du pays. En 1999, un programme commun à tous les réseaux d'enseignement

secondaire francophones supprima le vocable « classique ». On ajoutera ici que, en vue d'expliquer cette politique singulière, il serait intéressant de la comparer avec la construction d'un panthéon littéraire par l'enseignement néerlandophone, dont l'histoire suit pourtant celle de son homologue francophone jusqu'à la scission du ministère de l'Éducation nationale en 1988, et par la suite ne s'en est pas écartée structurellement.

Roger Francillon se livre à un exercice similaire pour la Suisse à partir du cas d'Alexandre Vinet. En 1829, ce théologien protestant publia une anthologie des meilleurs écrivains de langue française qui marqua les écoliers francophones jusqu'en 1940, en les sensibilisant à la pureté de leur langue à travers des modèles essentiellement hexagonaux. Cette anthologie est imprégnée des schèmes français : les origines des rares représentants suisses sont gommées, etc. Comme dans le cas belge, les écrivains patrimoniaux du XIX^e siècle se sont ensuite raréfiés pour disparaître après 1968 et la refonte des programmes scolaires. Parallèlement, la critique a su créer à partir de 1960 une dynamique qui a permis aux Rousseau, Constant, Madame de Staël et autres Ramuz d'être considérés de nos jours comme des classiques helvétiques. À noter qu'en Belgique, un mouvement analogue n'a pas rencontré de soutien comparable de la part des autorités patrimoniales.

Enfin, les coulisses du *Dictionnaire des écrivains francophones classiques* [deux volumes, un pour l'hémisphère Sud en 2012, un pour le Nord en 2013] sont présentées par une de ses directrices, Christiane Chaulet-Achour. Que cet ouvrage ait su s'insérer dans la collection « Les dictionnaires » de l'éditeur parisien Champion ne doit pas faire oublier que les études littéraires francophones demeurent « les parentes pauvres [voire] inexistantes » des Lettres en France (p. 117-118). Si le « centralisme jacobin » inscrit parfois au programme les écrivains francophones européens consacrés et « digérés dans la grande littérature française au détriment de certaines caractéristiques de leur parcours », cela « n'a jamais été le cas, jusque tout récemment, et encore, » des Senghor, Césaire, Fanon, etc. (p. 118-119). Or c'est cette exclusion scolaire qui bloquerait le processus de leur classicisation. L'auteure explique comment l'« îlot francophone » qu'est le Centre de Recherche Textes et Francophonies de l'Université de Cergy-Pontoise lui a permis de convertir son indignation en projets constructifs, dont le plus saillant est le dictionnaire cité.

Cet ensemble de réflexions est issu de la phase préparatoire de ce *Dictionnaire des écrivains francophones classiques*. Il s'agit d'une amorce

louable, bien qu'elle soit marquée par une certaine hâte à accélérer l'adoption de solutions à un problème lancinant ; il conviendra un jour de se demander dans quelle mesure cette quête doit être confiée à la recherche scientifique spécialisée du domaine francophone, c'est-à-dire jusqu'à quel point celle-ci est condamnée à reproduire les modes de consécration des écrivains hexagonaux dont elle regrette qu'elle-même et « ses » écrivains font les frais. En tout cas, ce livre a le mérite d'attirer à nouveau l'attention sur un aspect central des productions francophones, à savoir les mécanismes de légitimation qui les traversent et en orientent le fonctionnement d'une manière plus profonde qu'on ne l'admet communément, y compris dans le présent ouvrage.

■ Paul DIRKX

CHIKHI (BEÏDA) ET DOUAIRE-BANNY (ANNE), DIR., *KATEB YACINE, « AU CŒUR D'UNE HISTOIRE POLYGONALE »*. RENNES : PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES, COLL. PLURIAL, 2014, 328 P. – ISBN 978-2-7535-3275-5.

Le terme « histoire » est ici à comprendre au sens littéraire du terme, car nous avons bien affaire à une narration, celle de la légende katébiennne qui n'en finit pas de fasciner la critique. Le livre affiche clairement son parti pris pour la rêverie, lisible notamment à travers les titres des différentes parties : « Miroirs et chemine-ments », « Spéculaires », « Mémoires ». L'aspect volontairement hétéroclite de l'ouvrage – les articles scientifiques côtoient les textes littéraires et les extraits d'entretiens – participe de son projet avec bonheur. La multiplicité d'approches et de formes invite à une lecture impressionniste, qui rend tangible la séduction que le miroitement de la légende katébiennne engendre chez les différents contributeurs. Le parti pris de la contemplation n'est pas moins fécond qu'un autre, mais il peut malheureusement conduire à certains écueils, que l'ouvrage n'évite pas toujours.

Le premier est bien sûr la répétition des obsessions relatives à l'œuvre de Kateb Yacine : l'imaginaire de la ville, l'humour, le rapport à Albert Camus, « *Nedjma*, métaphore de l'Algérie »... Toutefois, certains articles méritent d'être distingués. Celui de Juliette Morel : « Kateb Yacine, l'écrivain-cartographe », offre un point de vue original sur la fonction du polygone en tant que principe créateur de territoires dans l'œuvre. L'article de Margaret A. Majumdar se propose d'étudier comparativement *Nedjma* et *Le Premier homme* ; le parallèle entre Kateb et Camus demeure un sujet beau et grave,